



Sommaire

RENCONTRE DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SECREN S.A ET CELUI DE L'AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE. Pages 1

LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 CONTINUE. Pages 2.



CFTPS : UN CENTRE DE FORMATION POUR L'AVENIR. Page 2.



ATOUT MAJEUR : BASSIN DE RADOUB. Page 3.



NECROLOGIE : DECES DE GEORGES ROGER ET DE ANONA NOELIN. Page 4.

SPORT : COSMOS SECREN QUALIFIE EN QUART DE FINAL. Page 4.



SANTE : AVOCAT ET SES BIEN-FAITS. Page 4.



RENCONTRE DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SECREN SA ET CELUI DE L'APMF



De droite à gauche : le Directeur Général de l'APMF, le Directeur Général de la SECREN S.A et le Conseiller Technique de la SECREN S.A.

La journée du 17 février 2021 a été marquée par la visite du Directeur Général de l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale ou APMF, Jean Edmond RANDRIANANTENAINA et son Directeur Régional à Antsiranana, l'Inspecteur des affaires maritimes, FARALAHY Germain Patrick Maherilaza.

Après une visite de courtoisie qui s'est déroulée dans le bureau du Directeur Général de la SECREN SA, une séance de travail avec tous les membres du Comité des Directeurs de la SECREN SA a eu lieu dans la salle de conférence.

Il a été question d'un bref rappel des fonctions de l'APMF, à savoir principalement : le suivi administratif des navires (cycle de vie, construction,...), ensuite les critères d'agrément pour les chantiers et de la présentation des opportunités susceptibles d'intéresser la SECREN SA.

La SECREN SA, étant prise comme référence à Madagascar. Ces opportunités sont axées sur la construction et réparation des petites unités d'embarcation liées à l'exploitation du canal des Pangalanes et de l'IMI.

L'intérêt de mise en place et d'exploitation d'un registre international de Madagascar a été exposé par le DG de l'APMF.

Beaucoup d'autres points intéressants les 2 parties ont été discutés, à savoir : une Marina à Antsiranana, l'enlèvement d'épaves dans la baie, des grands travaux à Andrakaka, une société de classification basée sur des normes propres, des normes de sécurité, dragage et pour ne citer que ceux-là.

Dorénavant, d'autres projets seront travaillés par la SECREN SA et l'APMF.

Cette rencontre s'est terminée par une brève visite du Centre de Formation Technique et Professionnelle de la SECREN SA au terme de laquelle le visiteur a manifesté son encouragement à l'endroit de ce Centre de formation.

Editorial



FABIEN Narcisse
Responsable Relation Extérieure et
Communication de la SECREN SA.

Les activités de la SECREN SA telles que la réparation et la construction navales font parties du secteur qui va être touché par la refonte totale du code maritime malagasy.

La visite de la délégation de l'APMF (Agence Portuaire Maritime et Fluviale) conduite par son Directeur Général Jean Edmond RANDRIANANTENAINA à la SECREN SA entre dans le cadre du prochain atelier de validation du code régissant le secteur de transport maritime qui n'est plus adapté à l'évolution de la situation actuelle.

A la suite de cette visite, une réunion de travail a été organisée à la salle de conférence de la SECREN SA conduite par le Directeur Général Abel NTSAY.

Lors de cette réunion de travail, le nouveau DG de l'APMF a fait savoir que de nombreuses innovations sont apportées dans le nouveau code, notamment remplacement du code maritime par le code du transport maritime pour mieux se focaliser uniquement sur le créneau porteur, incorporation de toutes les conventions internationales ratifiées par MADAGASCAR dans les législations nationales dont les conventions sur le travail maritime ou Maritime Labour Convention (MLC) ou encore la Convention Internationale du travail Maritime.

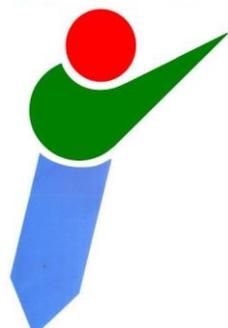
Ces conventions concernent les conditions de travail de gens de mer (marins), pour ce qui est de leurs droits et la législation sur la norme MARPOL en ce qui concerne la prévention de la pollution marine par les navires.

Editorial (suite)

Il en est de même pour les innovations sur la mise en place du RIM (Registre International de MADAGASCAR) visant à inciter les armateurs étrangers à venir opérer davantage à Madagascar et à rehausser la flotte nationale, l'octroi de permis de navigation, la création d'un ensemble de dispositions règlementaires qui vont régir les activités touristiques et de la plaisance (les bateaux touristiques et la création de la Marina), la création d'un ensemble de dispositions législatives sur le chantier naval, l'agrément, réparation et le contrat de modification d'un bateau.

D'une manière générale, le Directeur de l'APMF a évoqué des opportunités à développer dans plusieurs régions de MADAGASCAR telles que le canal des Pangalanes par le biais de la construction des petites embarcations pour transport des touristes et l'acheminement des marchandises de Toamasina à Farafangana, l'exploitation de la société IMI (Institut Malgache d'Innovation) à Mananjary et le projet de dragage et d'enlèvement des épaves dans la baie de Diégo.

CFTPS



TSARA FÔTOTRO
MAHADIGNY MAMAATRA

Centre de Formation Technique et Professionnelle SECREN (CFTPS)

1, rue Lavigerie (enceinte Direction Générale de la SECREN SA)

Antsiranana 201 – MADAGASCAR

Tél : 261 82 250 86

Email : cftps.secren@yahoo.fr

LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 CONTINUE

La prévention contre le Covid-19 est bien appliquée dans la SECREN SA. Des précautions drastiques sont prises par la direction générale comme : limitation des visites organisées étrangères du chantier, port des masques strictement obligatoire pour le personnel et la clientèle.

Toute l'équipe de la SECREN SA se préserve mutuellement face à ce virus afin de stopper complètement toute propagation au sein de la société.

Les responsables de la relation extérieure et de la communication sont tenus de se renseigner sur toutes les informations nécessaires et détaillées concernant les déplacements de chaque navire de nos clients avant de pouvoir être pris en charge à la SECREN S.A. Il en est de même pour les spécialistes accompagnant ces navires.



Prise de température effectuée par un personnel de santé de la SECREN S.A

Centre de Formation Technique et Professionnelle SECREN UN CENTRE DE FORMATION POUR L'AVENIR

Au Centre de Formation Technique et Professionnelle de la SECREN SA, les apprentis bénéficient des formations théoriques et pratiques. Cette formation pratique se déroule soit dans des salles prévues à cet effet au CFTPS soit directement sur terrain au chantier naval de la SECREN SA.

Ils sont encadrés et guidés par des formateurs qui sont des ingénieurs pour la partie théorique et le personnel ayant acquis plusieurs années d'expérience à la SECREN SA pour la partie pratique.

En outre, ils apprennent 3 langues étrangères : Anglaise, Française et Espagnole.

Ils sont dotés de formation en informatique pour ce qui est de Word, Excel et auto-CAD.

A la fin de leur formation 2 x 9 mois, ils obtiennent un certificat de fin d'étude de formation qui est valable partout. Une très bonne partie d'entre eux travaille déjà dans des grandes sociétés telles que : LPSA, STAR et autres.



CFTPS : des apprentis lors d'une séance de travaux pratiques (Photo de gauche) ; Personnel de la SECREN SA en formation de renforcement de capacité (Photo de droite).



RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL

Dans le but d'améliorer nos résultats pour la prochaine campagne thonière, des ouvriers dans le domaine de la tôlerie et de la tuyauterie ont bénéficié des formations en Auto-CAD ou dessin assisté numériquement à partir du 15 Février 2021 au Centre de Formation Technique et Professionnelle de la SECREN S.A.

Extrait du règlement intérieur :

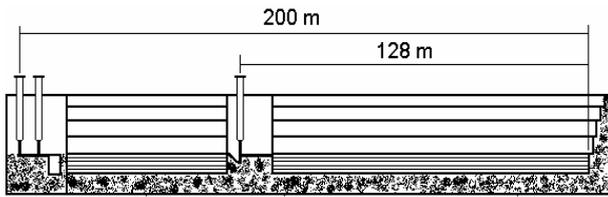
Suite de l'Art 16.

Sont notamment interdits :

L'inobservation des consignes intéressant la sécurité du personnel et l'hygiène générale, l'insubordination, le manque de respect, la désobéissance aux chefs hiérarchiques, le refus de se conformer à l'horaire de travail, l'abandon de poste, l'utilisation des machines qui ne lui sont pas attribuées, le fait de laisser en dehors de l'atelier les outils, matériels et matières après les travaux.

L'ATOUT MAJEUR : LE BASSIN DE RADOUB

La construction du Bassin de Radoub de la SECREN SA vit le jour en 1905 lorsque la Marine Militaire Française décida de faire de cette partie de l'île un point d'appui de ses escadres. Cette construction a duré jusqu'en 1911.



En cale sèche le bassin peut supporter jusqu'à 2 thoniers (30 000 TPL) ou l'équivalent de 6 chalutiers.

Ses 2 bateaux portes permettent de moduler le bassin en moyen et petit bassin assurant des interventions sur des bateaux de durées différentes en cale sèche.

Spécifications du bassin :

- Longueur : 200m
- Largeur à l'entrée : 26,4m
- Profondeur : 12m
- Tirant d'eau à l'entrée : 8m
- Temps de pompage du bassin à blanc : 3h
- Pente : 3‰

Ce bassin est desservi par :

- 02 grues sur rails de 18 T
- 02 pontons (50m et 75m)

Citation du jour :

« Si tu abandonnes une fois, cela peut devenir une habitude. N'abandonne jamais. »

MICHAEL JORDAN

QUELQUES REALISATIONS DE LA SECREN SA

- ❖ Remorqueurs de 100 CV VAVENTY
- ❖ Caboteurs de 150 T type LCT
- ❖ Vedettes de pilotage de 13,4m
- ❖ Vedettes de 12m
- ❖ Vedettes type FAO de 7,3m ; 9m ; 11m et de 13m
- ❖ Vedettes de port de 340 CV.
- ❖ Chalutiers de 15m, 17m et de 20m
- ❖ Chalands de 80 T, 100 T, 150 T et de 220T.
- ❖ Chalands citerne d'eau douce de 150 m3
- ❖ Chalands automoteur de 150 m3
- ❖ Construction de réservoirs de 10.000 m3
- ❖ Construction de Skiff pour thonier
- ❖ Construction de crevettiers de 11 mètres

Remorqueur JAOLAHY



Bac BAOBAB : construit par la SECREN SA en 1996-1997 et réhabilité par SECREN SA en Octobre 2013.

Exploité par APMF.

Port d'attache : Majunga.



Société d'Etudes de Construction
et de Réparation Navales

1, rue Lavigerie - 201 Antsiranana (MADAGASCAR)
E-mail : spdg@secren.mg
Site web : www.secren.mg



Un des pionniers de la construction navale dans l'Océan Indien.

Nos potentialités :

- Un bassin de Radoub de 200m de long
- 2 grues de quai
- 2 pontons pour poste à quai
- 40 hectares de superficies
- ❖ 40 ans d'expériences et de savoir-faire
- Un centre de formations techniques et professionnelles (CFTPS)

Nos activités :

- Réparation navale
- Construction navale
- Maintenance industrielle
- Formations techniques et professionnelles
- Autres activités de diversification

Décès de GEORGES Roger et de ANONA Noëlin

L'équipe de la SECREN SA est en deuil car elle vient de perdre 2 collaborateurs. Le premier, du nom de GEORGES Roger, déjà retraité, fils de Georges et de Zafiarivo, était né à Antalaha le 3 mars 1943.

Fondateur et bassiste du groupe « Feon'ny Avaratra », il avait été parmi les musiciens de « Smokers » et de « Jockers ».

Et le deuxième décédé se nomme ANONA Noëlin. Il était né à Antalaha vers 1965 et était encore en plein exercice de sa fonction d'archiviste du département maintenance de la SECREN SA. Il était également syndicaliste et formateur au sein du parti SEKRIMA.

- 1- **L'avocat : un fruit riche en bienfaits et favorisant la perte de poids** : bien que calorique, l'avocat pourrait favoriser la perte de poids en calmant la faim.
- 2- **Les avocats sont riches en fibres et favorisent une saine digestion.**
- 3- **L'avocat pour contrer les maladies de l'œil** : l'avocat est une bonne source de lutéine, un antioxydant permettant de contrer certaines maladies de l'œil, notamment la dégénérescence maculaire.
- 4- **Un aliment riche en folate.**
- 5- **L'avocat est bon pour la santé de votre cœur** : en plus de procurer un sentiment de satiété, l'acide oléique présent dans l'avocat pourrait contribuer à faire baisser votre taux de cholestérol.
- 6- **Les avocats facilitent l'assimilation des caroténoïdes.**
- 7- **Les avocats aident à stabiliser votre glycémie** : riche, crémeux et contenant des gras mono-insaturés, l'avocat ralentit la digestion.
- 8- **Les avocats constituent une excellente source de potassium.**
- 9- **L'extrait d'avocat et de soja réduit les symptômes de l'arthrose.**
- 10- **Améliore le cholestérol.**
- 11- **Améliore le sommeil.**
- 12- **Rend la peau soyeuse.**

COSMOS SECREN QUALIFIE EN QUART DE FINAL :



Les championnats nationaux N1A version 2020 se sont déroulés du 16 au 24 Janvier 2021 à Antananarivo. Les rencontres victorieuses à retenir sont les suivantes : avec TMBB ANALAMANGA (78 à 73), ASCB BOENY (92 à 48), SEBAM BOENY (74 à 72) et 2BC ANALANJIROFO (82 à 72).

Lors de ces championnats une bonne partie des joueurs de l'équipe COSMOS ont participé pour la première fois au N1A.

A l'issue de cette première phase, SOLONOMENAIVO Riza Berthin dit « Papakely » a été sacré meilleur marqueur.



Extrait de l'Internet. La revue « Sambon'i Secren sa » décline toute responsabilité quant à la véracité scientifique ou non des articles sur santé.



Société d'Etudes de Construction et de Réparation Navales

1, rue LAVIGERIE – 201 Antsiranana

Téléphone : 034 07 002 51

E-mail : secren@secren.mg

Site internet : www.secren.mg

Sambon'i Secren sa

Coordinateur : Responsables de Communication
Email : secren.depmark@gmail.com

Comité de rédaction :
Tsiolavina FRANCOIS
Assany NDRIANDAHY
Lucien TOMBOHASY
Jean-Pierre Marthnelly BEFOUROUACK
Emmanuel Fabio BEZARA

Conception et mise en forme :
Assany NDRIANDAHY

Site web : www.secren.mg

Siège : Direction Générale de la SECREN SA – Antsiranana.